

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OSHER-HAÏM COMPANY »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera-Bonoumin, non loin de l'Université Musulmane Africaine, Lot 1023, Ilot 76

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSHER-HAÏM COMPANY »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
L'achat et la vente de biens immobiliers, ainsi que la vente de matériaux de construction ;L'achat, la vente, la location d'immeuble bâtis ou non bâtis ;La réalisation de projet de construction immobilier ;La gestion du syndic de copropriété ;L'achat, la vente, la location gérance de fonds de commerce ;La rénovation de biens immobiliers ;La gestion immobilière ;Le service de la conciergerie ;Les locations saisonnières de biens immobiliers et divers ;Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera-Bonoumin, non loin de l'Université Musulmane Africaine,

Lot 1023, Ilot 76

Dirigeant(s) Mlle KOUDOU LEBRI VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04452 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31346/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

